

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE**

Sainte-Irène, le 2 mars 2020

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal, tenue le lundi 2^e jour du mois de mars 2020 à 19h30 au centre municipal et communautaire situé au 362, rue de la Fabrique, à Sainte-Irène. Sous la présidence du maire monsieur Jérémie Gagnon.

Sont présent(e)s :

M. Sébastien Lévesque, conseiller :	Siège # 1
Mme Nancy Lizotte, conseillère :	Siège # 2
Mme. Sarah-Maude Dubé, conseillère :	Siège # 4
M. Nelson Thériault, conseiller :	Siège # 6

Est absent(e) :

M. Tommy Turgeon, conseiller :	Siège # 3
Mme Karine Deschesnes, conseillère :	Siège # 5

Est aussi présente madame Sophie Bouchard, directrice générale de la municipalité de Sainte-Irène et occupe la fonction de secrétaire de l'assemblée.

Les membres présents forment le quorum et déclarent avoir reçu l'avis de convocation par courrier électronique.

32-03-2020 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h37 par le maire, monsieur Jérémie Gagnon.

33-03-2020 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Sébastien Lévesque, appuyé par madame Nancy Lizotte d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 3 février 2020
4. Période de questions
5. Présentation et approbation des comptes
6. Lecture de la correspondance
7. Rapport du maire et des comités
8. Demande de commandite – Aqua-neige du 17 au 19 avril 2020
9. Demande de financement – Fondation du CMÉC
10. Achat moteur roue pour la niveleuse
11. Remplacement de la pompe de charge sur niveleuse
12. Participation au transport adapté et collectif – Transport La Caravelle
13. Dépôt de la liste des personnes endettées
14. Offre de services professionnels MRC – Bilan de l'eau 2020
15. Autorisation du dépôt de la demande d'aide financière pour le RIRL

16. Autorisation du dépôt de la demande d'aide financière pour l'AIRRL
17. Autorisation du changement du logiciel comptable au bureau municipal
18. Demande de formation pour le logiciel comptable CIM
19. Collecte des matières résiduelles du secteur Ouest 2020-2023
20. Appui au projet d'infrastructure sportive - CMÉC
21. Divers :

- a) _____
- b) _____
- c) _____

22. Période de questions
23. Prochaine séance de travail : 30 mars 2020 à 19h00
24. Prochaine séance régulière du conseil : lundi 6 avril 2020 à 19h30
25. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

34-03-2020 **Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 3 février 2020**

Il est proposé par monsieur Sébastien Lévesque, appuyé par madame Nancy Lizotte d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du lundi 3 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

35-03-2020 **Présentation des comptes du mois de février**

Il est proposé par madame Nancy Lizotte, appuyé par monsieur Sébastien Lévesque, d'approuver les comptes du mois au montant de **62 391.27\$**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lecture de la correspondance

Madame Sophie Bouchard fait la lecture de la correspondance reçue au courant du mois de février 2020 et dépose, en annexe, lesdites correspondances à chacun des membres du conseil.

Rapport du maire et des comités

Aucun rapport du maire et des comités n'a été mentionné au cours de la présente réunion.

36-03-2020 Demande de commandite – Aqua-neige édition 2020

Considérant que l'Aqua-neige a fait parvenir une demande de commandite pour l'édition 2020;

Il est proposé par monsieur Nelson Thériault, appuyé par madame Sarah-Maude Dubé d'offrir une commandite de 1000,00\$ à la station de ski Val-d'Irène ainsi que l'achat de 3 billets (25,00\$ par billet) pour le souper du lancement officiel de la programmation pour appuyer l'édition 2020 de l'Aqua-neige.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

37-03-2020 Demande de financement – Fondation du CMÉC

À la suite de la demande de financement reçu par la fondation du Centre Matapédien d'Études Collégiales d'Amqui, il est proposé par madame Sarah-Maude Dubé, appuyé par monsieur Nelson Thériault d'appuyer la fondation du CMÉC en leur offrant un montant de 50,00\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

38-03-2020 Achat moteur roue pour la niveleuse

À la suite de la dernière rencontre de travail, monsieur Clarence Fournier, responsable des travaux publics de la municipalité nous a mentionné la nécessité d'acheter un nouveau moteur roue pour la niveleuse. Voici les possibilités d'achat proposées au conseil :

Grader Pro: 10 600\$ (taxes et transport non inclus)

Strong Co: 13 000\$ (taxes et transport non inclus)
**font l'acquisition de notre vieux moteur*

Considérant que l'achat d'un nouveau moteur est nécessaire pour effectuer l'entretien et la réparation de la niveleuse;

Il est proposé par madame Sarah-Maude Dubé, appuyé par monsieur Nelson Thériault, d'accepter l'offre pour l'achat d'un moteur roue de la compagnie Grader Pro au montant de 10 600,00\$ (taxes et transport non inclus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Offre de services professionnels MRC – Bilan de l'eau 2020

Considérant que la mise à jour du formulaire de l'usage de l'eau potable (Bilan de l'eau) utilisée dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable présente une lourde tâche pour les directeurs généraux;

Considérant que la production du Bilan de l'eau est l'étape essentielle pour mesurer l'utilisation de l'eau potable au sein de la municipalité et est un critère d'éco conditionnalité pour soumettre une demande d'aide financière au MAMH;

Considérant qu' la MRC offre un service professionnel pour effectuer cette tâche à environ 2 500 \$:

- Recherche d'information sur les infrastructures de la municipalité : 1 000 \$
- Formulaire sur l'usage de l'eau, audit de l'eau (AWWA), besoin d'investissement (PI) et importation des données : 1 500 \$

Il est proposé par _____, appuyé par _____, d'accepter/de ne pas accepter l'offre des services professionnels de la MRC de La Matapédia pour réaliser cette tâche.

REPORTÉE

42-03-2020 Autorisation du dépôt de la demande d'aide financière pour le RIRL

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Idrène a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Matapédia a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Idrène désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Irène s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Irène choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux

Pour ces motifs, il est proposé par madame Sarah-Maude Dubé, appuyé par madame Nancy Lizotte, il est unanimement résolu et adopté par le conseil de la municipalité de Sainte-Irène autorise :

- la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles;
- confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnais qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
- mandate le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour déposer la demande d'aide financière pour le volet RIRL du PAVL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

43-03-2020 Autorisation du dépôt de la demande d'aide financière pour le AIRRL

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Irène a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Irène désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet AIRRL du PAVL;

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Irène s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Irène choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux

Pour ces motifs, il est proposé par madame Nancy Lizotte, appuyé par madame Sarah-Maude Dubé, il est unanimement résolu et adopté par le conseil de la municipalité de Sainte-Irène autorise :

- la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles;
- confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnais qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
- Mandate le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour déposer la demande d'aide financière pour le volet AIRRL du PAVL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

44-03-2020 Bordereau de soumission – Coopérative d'informatique municipale (CIM)

Attendu que le conseil de la municipalité de Sainte-Irène a pris connaissance du bordereau de soumission pour l'achat du logiciel de gestion municipale;

Attendu que qu'à long terme le changement du logiciel de gestion municipale sera plus rentable pour la municipalité;

Il est proposé par madame Sarah-Maude Dubé, appuyé par madame Nancy Lizotte, il est unanimement résolu et adopté par le conseil de la municipalité de Sainte-Irène d'accepter l'offre de soumission de la coopérative d'informatique municipale (CIM) et de les autoriser à procéder à l'installation du logiciel dans les bureaux administratifs de la municipalité de Sainte-Irène.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

45-03-2020 Formation pour nouveau le logiciel de gestion municipale CIM

Attendu que la municipalité de Val-Brillant prévoyait d'effectuer la formation complète du logiciel de gestion municipale CIM et qu'il offre à la municipalité de Sainte-Irène de diviser, en part égale, le coût total de la facture s'élevant à 3 000\$ (sans taxes);

Il est proposé par madame Sarah-Maude Dubé, appuyé par madame Nancy Lizotte, il est unanimement résolu et adopté par le conseil de la municipalité de Sainte-Irène d'accepter l'offre de la municipalité de Val-Brillant dans le but de faire suivre la formation complète à madame

PÉRIODE DE QUESTIONS

Chaufferie à la Biomasse de la municipalité

Madame Sophie Bouchard, directrice générale, ainsi que le maire monsieur Jérémie Gagnon font mention que la municipalité a récemment reçu la visite d'un inspecteur de chaudière et d'équipements à la biomasse afin de vérifier la conformité de nos équipements. Il s'est avéré que les équipements de la chaufferie présentaient plusieurs non-conformités.

Puisque les équipements ont été vendus par la compagnie PGR Fabrication – Énergies, un courrier recommandé a été envoyé directement à la compagnie leur demandant de rendre les équipements conformes, et ce, dans les plus brefs délais.

48-03-2020 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Sébastien Lévesque, appuyé par madame Nancy Lizotte, de lever la séance à 21h07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie originale signée

M. Jérémie Gagnon
Maire

Copie originale signée

M^{me} Sophie Bouchard
Directrice générale
